



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

### **«Le match Cambrai-Nice, des sanctions à minima !»**

Par un article de presse qui a été porté à sa connaissance le 26 mai dernier, l'association ANAVB (Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball), a été informée des sanctions, si tant est que l'on puisse parler de sanctions, que la commission de discipline de la LNV (Ligue Nationale de Volley-ball) a prises à la suite de l'affaire qui a vu le jour le 21 mars lors du match opposant les équipes de ProB Cambrai et Nice. Il s'agissait de violences verbales et physiques à l'encontre du corps arbitral, violences qui émanaient de deux dirigeants du club de Cambrai et de spectateurs de la salle Vanpoule.

Par rapport à la gravité des faits avérés, reconnus par des personnes présentes à cette rencontre, les sanctions prononcées sont inacceptables pour l'ANAVB qui a comme mission dans ses statuts, la défense de tous les arbitres.

En effet, comment accepter que des dirigeants chargés d'un rôle éducatif vis à vis des jeunes qui leur sont confiés, puissent se comporter de la sorte et n'avoir que des interdictions de salle avec sursis ou ferme et ce pour une seule rencontre ?

Devant un tel déni de justice, l'ANAVB ne pourra pas rester muette et prendra toutes les dispositions qu'elle jugera utiles pour assurer la défense des arbitres, de cette rencontre ainsi que dans d'autres cas similaires.